



**Julia Prest, Guy Rowlands, eds., The Third Reign of
Louis XIV, c. 1682-1715. London and New York:
Routledge, 2017. xviii + 224 pp**

Vincent Meyzie

► **To cite this version:**

Vincent Meyzie. Julia Prest, Guy Rowlands, eds., The Third Reign of Louis XIV, c. 1682-1715. London and New York: Routledge, 2017. xviii + 224 pp. H-France Review, 2019, 19, pp.173. halshs-04255142

HAL Id: halshs-04255142

<https://shs.hal.science/halshs-04255142>

Submitted on 23 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Julia Prest, Guy Rowlands, eds., *The Third Reign of Louis XIV, c. 1682-1715*. London and New York: Routledge, 2017. xviii + 224 pp. Maps, figures, notes, and index. \$133,48 (hb). ISBN : 978-1-472-47500-8 (hbk) ; ISBN : 978-1-315-55226-2 (cbk)

Recension par Vincent Meyzie, Université Paris Nanterre

Rassemblant des mises au point thématiques d'ampleur variable, l'ouvrage a pour ambition de dresser un panorama de la recherche scientifique sur la seconde moitié du règne personnel de Louis XIV à l'attention, en particulier, des étudiants des universités britanniques et américaines.[1] Les directeurs de l'ouvrage qualifient la séquence temporelle de « troisième règne », qualification quelque peu déconcertante pour les lecteurs de langue française habitués à envisager à part les années 1643-1661 à l'aune du ministériat de Mazarin. Ce « troisième règne » succède ainsi à une première période de minorité royale et d'association avec le principal ministre puis, à une deuxième période correspondant à la seconde partie du règne personnel. Inscrit de manière explicite dans l'immédiat contexte post-Brexit, le livre se présente comme une contribution collective à la diffusion des travaux sur l'histoire de la France et la culture française au sein du monde anglophone.

Dans l'introduction, Guy Rowlands et Julia Prest mettent en exergue d'une part la nécessité d'une périodisation affinée des longs règnes et d'autre part l'intérêt d'une expansion des recherches empiriques portant sur la seconde moitié du règne personnel de Louis XIV. Ils justifient le premier aspect par de brefs parallèles avec les cas d'Elisabeth I^{ère} et de Frédéric le Grand et, à la suite de plusieurs auteurs [2], le second aspect par la poursuite d'un élargissement chronologique entamé par l'historiographie à partir de la décennie 1990 ; ils s'appuient ici sur les travaux portant sur deux sphères étatiques, la « monarchie administrative » et la cour. Les contributions privilégient l'une ou l'autre des deux directions revendiquées, en réinterrogeant à nouveaux frais les continuités et les discontinuités entre les deux parties du règne personnel et/ou en dressant des présentations synthétiques axées sur le fonctionnement de l'État royal et les politiques monarchiques. Placée entre 1682-1694, la coupure est envisagée comme un cumul de césures : l'installation de la cour à Versailles, l'instauration d'un ordre international multipolaire et la fin concomitante de l'hégémonie de la France en Europe, la naissance des princes et la création de maisons semi-autonomes comme facteurs favorables à la longévité politique de la dynastie bourbonnienne en constituent des repères essentiels. Guy Rowlands et Julia Prest concluent par un bilan des recherches actuelles sur les académies, l'opinion publique, la guerre et l'armée, la famille royale.

Leur présentation des acquis historiographiques livre aux lecteurs de langue anglaise un aperçu utile, mais sélectif, de la production historienne, notamment de langue française. En effet, elle met en avant d'une part les travaux scrutant la modernisation de la monarchie louisquatorzienne et d'autre part ceux portant sur le rôle des élites curiales et aristocratiques. La valorisation de la première approche est notable et positive car elle apparaît plutôt rare dans l'historiographie actuelle de langue anglaise ; elle résulte peut-être ici de la participation au volume de promoteurs de la « nouvelle histoire administrative » (Emmanuel Pénicaut, Thierry Sarmant). La focalisation sur le second type de travaux apparaît plus classique : elle marque l'influence implicite de la notion d'« État baroque » (corrélative de l'absence dominante dans l'historiographie anglophone, valant défiance ou rejet, des notions de monarchie absolue ou d'absolutisme).[3] Révélatrice de la circulation internationale malaisée des idées, cette présentation incomplète des acquis occulte ainsi tout un pan de la production historienne, relevant d'une histoire sociale des institutions ou du politique.[4]

L'ouvrage livre une présentation contrastée du fonctionnement pratique de la monarchie louis-quatorzienne à différentes échelles. Dans sa contribution, Emmanuel Pénicaut insiste sur les évolutions majeures dans l'exercice du pouvoir ministériel, régies par

les logiques entrelacées de la dépersonnalisation et de la promotion des bureaux : stabilité politique accrue (avec une pratique croissante de la survivance), renforcement de la maîtrise de l'organigramme gouvernemental par le roi (travail de la « liasse » plus fréquent), développement du royaume de papier (archives ministérielles). La présentation synthétique par Guy Rowlands des permanences et innovations fiscales (capitation, dixième), des diverses méthodes d'emprunt (avec des nouveautés notables comme les tontines) et d'un système fisco-financier sous tensions apporte un éclairage plus nuancé à la description monochrome d'une seconde moitié du règne personnel de Louis XIV comme période de modernisation étatique. Appuyée sur les recherches novatrices de l'auteur, elle met en relief une gestion financière devenant de plus en plus délicate à maîtriser durant la guerre de Succession d'Espagne et, de manière concomitante, l'influence politique grandissante des officiers de finance et des banquiers.[5] La contribution de Darryl Dee, attentive à la diversité territoriale du royaume, présente un tableau informé de la question fondamentale du maintien réussi de la loyauté politique des élites provinciales. Analysant le rôle des différents acteurs et institutions au sein des provinces (en se cantonnant toutefois à la partie supérieure de l'administration), les effets de l'expansion vénale (et quelques divergences historiennes à ce propos) et le poids de l'armée, elle réévalue à la hausse la part coercitive dans l'action monarchique en regard des logiques collaboratives, néanmoins toujours présentes. Elle explique *in fine* le soutien élitare par une acculturation réussie à l'obéissance.

Les contributions de Robin Briggs et de W. Gregory Monahan mettent en avant les limites pratiques du pouvoir monarchique. Rappelant utilement pour un lectorat étudiant les apports anciens des travaux d'histoire sociale et économique portés par les *Annales*, la première contribution porte sur les contraintes pesant notamment sur le commerce des grains et la gestion des deux crises de subsistances de la seconde moitié du règne. Traitant de la politique royale après la Révocation de l'édit de Nantes, la seconde contribution montre que, confrontée à des conversions de façade et à une ample émigration pénalisante pour le royaume, l'administration étatique est traversée par de nets clivages internes. Des serviteurs de premier rang comme Henri d'Aguesseau et le chancelier Pontchartrain constatant l'échec de la politique coercitive et, par ailleurs, bien informés sur les expériences avortées de conversion par la contrainte dans les territoires ultramarins (en particulier en Nouvelle-France) prônent un assouplissement de la politique monarchique. Celui-ci est acté par la déclaration royale du 13 décembre 1698 qui contribue sur la durée à la mise en œuvre à l'échelle locale de pratiques de coexistence confessionnelle, d'un nicodémisme de fait.

Une part notable des mises au point s'attache à réévaluer la part respective des continuités et des discontinuités par domaine, avec en arrière-fond la question de l'héritage des politiques colbertiennes. La contribution de Benjamin Darnell relativise la signification de la rupture du passage de la guerre d'escadre à la guerre de course en 1694-1695, lue par l'historiographie classique (G. Symcox) comme une étape essentielle dans le déclin de la puissance navale bourbonnienne, principalement imputé à l'incompétence ministérielle. Elle montre que ce moment traduit avant tout une adaptation pragmatique par la monarchie de son instrument naval disproportionné à ses capacités financières et le choix d'un effort mixte, correspondant alors au renforcement de la place de l'entreprise privée, en l'occurrence ici de la course. La contribution de Clara Haru Crowston se focalise sur les continuités durables de la politique monarchique vis-à-vis des corporations. Caractérisée par un mixte variable de principes de régulation économique et de flexibilité pragmatique, elle se traduit notamment par l'édit de 1691 sur la structuration globale du monde corporatif, au-delà des seules logiques de vénalisation et de fiscalisation fréquemment valorisées, et par la création du Conseil de commerce en 1701. Par la complexité de ses motivations et la diversité des formes de régulation, elle s'inscrit dans le prolongement de la période colbertienne que l'auteur aborde par la présentation de deux cas, sur l'édit de 1673 et sur le travail féminin régulé.

Mobilisant de nombreux exemples et une importante bibliographie, la contribution de Thierry Sarmant montre l'articulation, variable et fort relative, entre chronologies historiennes et périodisations de l'histoire de l'art. Selon l'auteur, la relativisation du rôle présumé moteur du politique, c'est-à-dire du mécénat notamment royal, montre souvent l'antériorité des évolutions artistiques sur les évolutions politiques. Ainsi, le « style Régence » pour la décoration intérieure et le mobilier émerge dès la décennie 1690. Durant la seconde moitié du règne personnel, la diversité des expressions artistiques et la diversification des mécènes, avec en particulier des financiers comme les frères Crozat ou Paul Poisson de Bourvallais, sont deux caractéristiques notables. Dans les domaines de l'architecture et des arts d'ornement, la distribution complexifiée des espaces intérieurs des palais et des demeures aristocratiques devient une composante majeure du style français, objet d'une intense circulation en Europe. Les contributions de Julia Prest sur l'opéra et de Michael Moriarty sur la littérature présentent d'autres expressions de la culture française.

Fournissant une belle étude de cas, la contribution de Sarah E. Chapman propose une relecture des circonstances et des raisons de la fondation de Détroit, classiquement appréhendée comme le passage à une expansion coloniale française en rupture avec la politique colbertienne de « compact colony ». En décalage avec l'historiographie l'expliquant par des motifs de rivalités géopolitiques entre puissances européennes, elle met en exergue le rôle déterminant des administrateurs de rang médian et la primauté des motifs locaux ou régionaux grâce à l'étude minutieuse du rôle d'Antoine Laumet de La Mothe Cadillac et de ses relations avec les ministres. Le projet de création d'une localité dans le Pays d'en Haut apparaît ainsi porté par un homme soucieux de poursuivre sa pratique illégale du commerce des fourrures, membre de la clientèle du gouverneur Frontenac, soutenu de manière réitérée par Pontchartrain père et fils (y voyant un élément favorable dans le cadre des négociations en cours de la Grand Paix de Montréal) et appuyé par des élites métropolitaines qu'il a su gagner à sa cause lors de ses séjours en France. Fruit de convergences d'intérêts multiples et de motifs conjoncturels, la création de Détroit ne constitue donc pas, pour Sarah E. Chapman, un tournant dans la politique coloniale nord-américaine mais un révélateur de pratiques récurrentes de gouvernement pragmatiques, hybrides et négociées. Elle émet ainsi l'hypothèse suggestive, en reprenant la notion proposée par Shannon Dawdy mais avec une interprétation différente, d'un « rogue colonialism » des élites coloniales qui bénéficierait, non de l'opposition, mais de l'acceptation intéressée du pouvoir monarchique.

Ce volume collectif fournit à la fois d'intéressantes mises au point thématiques sur la monarchie louisquatorzienne et d'utiles éléments pour saisir l'entrelacement des continuités/discontinuités entre les deux moments du règne personnel. Témoignant de l'intérêt renouvelé pour la période allant des décennies 1680 à la mort de Louis XIV, il constitue aussi un jalon stimulant du dialogue nécessaire entre historiographies de langue anglaise et historiographies de langue française.

LISTE DES CONTRIBUTIONS

Guy Rowlands, Julia Prest, « Introduction »

Emmanuel Pénicaut, « The Ministers of the Third Reign »

Guy Rowlands, « Royal Finances in the Third Reign of Louis XIV »

Darryl Dee, « Crisis and Survival : Provincial Government during the Third Reign »

Benjamin Darnell, « Naval Policy in the Age of Fiscal Overextension »

Sarah E. Chapman, « Reluctant Expansionists : Louis XIV, the Ministers of Colonies and the Founding of Détroit »

Clara Haru Crowston, « Mercantilism, Corporate Organization and the Guilds in the Later Reign of Louis XIV »

Robin Briggs, « Social Problems, Social Policies and the Economy in the Later Reign »

W. Gregory Monahan, « Rebellion and Coexistence : Protestants in the Third Reign of Louis XIV »

Mark Bryant, « The Catholic Church and Dissenters, 1685-1715 »

Julia Prest, « The Politics of Opera under Louis XIV : Dissident Descendants in the Third Reign »

Michael Moriarty, « Literature and Intellectual Life »

Thierry Sarmant, « “ Childhood All Around” : Architecture and the Fine Arts at the End of the Reign of Louis XIV »

NOTES

[1] La dédicace d'ouverture indique cette visée formatrice : « pour les futurs historiens travaillant sur la France de la période moderne ».

[2] William Beik, « The absolutism of Louis XIV as social collaboration », *Past and Present* 188 (August 2005): 195-224 en particulier.

[3] Le livre de Peter Robert Campbell, *Power and Politics in Old Regime France (1720-1745)* (Londres et New York: Routledge, 1996) a élaboré la notion ; elle est désormais largement diffusée dans l'historiographie anglophone, Ronald G. Asch, « Western European Monarchies », in *The Oxford Handbook of Early Modern European History, 1350-1750. Volume II. Cultures and Power*, éd., Hamish Scott (Oxford: Oxford University Press, 2015), pp. 355-384, en particulier pp. 375-380 sur la monarchie française de la période 1650-1750 comme « Baroque Monarchy ». En revanche, la notion de monarchie absolue est largement rejetée alors qu'elle bénéficie dans l'historiographie française d'un intérêt actualisé : pour une dense mise au point, Fanny Cosandey, « L'absolutisme : un concept irremplaçable », in *Absolutismus, ein unersetzliches Forschungskonzept ? Eine deutsch-französische Bilanz/L'absolutisme, un concept irremplaçable ? Une mise au point franco-allemande*, dir., Lothar Schilling (R. Oldenbourg: München, 2008), p. 33-51 qui résume quelques apports du livre de Fanny Cosandey, Robert Descimon, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie* (Paris: Seuil, 2002) ; pour une analyse récente, Arlette Jouanna *Le Prince absolu. Apogée et déclin de l'imaginaire politique* (Paris: Gallimard, 2014).

[4] Vincent Meyzie, « Histories of the Early Modern Royal State in France : Institutions, Practices, Officers », *French History* 31 (2017): 219-240 pour un bilan historiographique intégrant ces travaux.

[5] Le recours à des travaux importants, non mentionnés, sur la vénalité des offices ou sur le financement de la monarchie aurait permis d'enrichir le tableau d'ensemble, en particulier, Robert Descimon, « La vénalité des offices comme dette publique sous l'Ancien Régime français. Le bien commun au service des intérêts privés », in *La dette publique dans l'histoire*, sd., Jean Andreau, Gérard Béaur, Jean-Yves Grenier (Paris: CHEFF, 2006), pp. 177-242 et Katia Béguin, *Financer la guerre au XVII^e siècle. La dette publique et les rentiers de l'absolutisme* (Seyssel: Champ Vallon, 2012).